

Le Premier Ministre

Paris, le 21 OCT. 2016

Madame la Ministre,

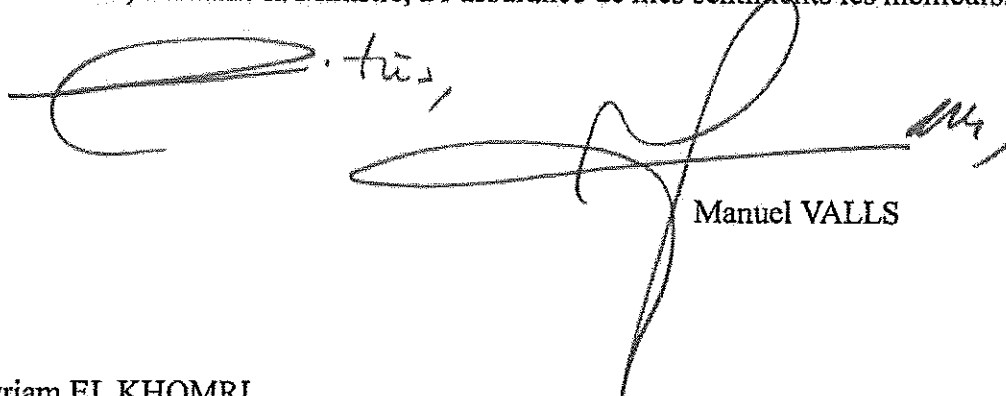
Dans le cadre de la procédure de désignation prévue à l'article 124 du règlement (UE) n°1303/2015 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant dispositions générales applicables au Fonds européen de développement régional (FEDER), au Fonds social européen (FSE), au Fonds de cohésion et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) et sur la base de l'avis et du rapport d'évaluation, établis le 5 octobre 2016 par l'Autorité d'audit pour les Fonds européens en France, je vous confirme la désignation de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle en tant qu'autorité de gestion du programme opérationnel national FSE « Emploi et inclusion sociale » (CCI 2014FR05SFOP001).

En effet, l'Autorité d'audit indépendante a émis un avis sans réserve après l'évaluation du respect par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle des critères de désignation en tant qu'autorité de gestion, énoncés à l'annexe XIII du règlement précité.

Par ailleurs, je vous informe que j'ai procédé à la désignation du Pôle national de certification des Fonds européens de la Direction générale des finances publiques en tant qu'autorité de certification pour ce même programme.

Ces désignations permettront de mobiliser le Fonds social européen sur des actions au profit des jeunes, des demandeurs d'emploi et des personnes les plus vulnérables afin de contribuer aux objectifs d'emploi et d'inclusion sociale nationaux et européens.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Manuel VALLS

Madame Myriam EL KHOMRI
Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle
et du Dialogue social
127, rue de Grenelle
75007 PARIS 07